

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

CAREL : FIXATION DE
NOUVEAUX TARIFS

DATE DE CONVOCATION

~~21 juin 1977~~

DATE D'AFFICHAGE

~~21 juin 1977~~

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 25
Nombre de votants 27

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent *soixante dix sept*
le *vingt sept juin* à *18* heures *30*
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M *onsieur TETARD*

Etaient présents : MM. TETARD, DUFOUR, BUJARD, LACHAUD, BOUCHET, LIS,
BOUTET, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, MAURELLET,
FABER, BOISARD, GUICHAOUA, BOULAN, BROTEAU, BERLAND, DUFEL,
Mme TACQUET, MM. PELLETIER, CABAL, TAP, POUGET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. VIAUD par M. PAPEAU
Melle FOUCHE par Me DUFOUR

Absents : MM.

M *onsieur MONTRON* a été élu Secrétaire.

Monsieur le Directeur du C.A.R.S.L. vient de faire
parvenir une nouvelle demande d'augmentation des tarifs
pour les motifs suivants :

1 - Le transfert du Centre depuis le 1.03.76 dans
un immeuble neuf d'une capacité d'accueil double de celle
des anciens locaux (20 classes au lieu de 9) a fait passer
nos frais de fonctionnement de

1 595 000 F en 1975

à

3 160 000 F en 1977

Le montant des annuités d'emprunts qui a été de
343 765,36 F pour 1976 est passé à 435 907,86 F pour 1977
et s'élèvera à 568 000 F environ pour 1978 et à 612 000 F
environ pour 1979.

2 - Pendant cette période, et plus précisément entre
le 1er Juillet 1975 et le 1er Juillet 1977, nos tarifs
maxima sont passés de 880 F à 1 065F pour 128 H.

ou 6,87 F de l'heure en 1975

à 8,32 F de l'heure en 1977 (y compris majoration de 6,50 % sur prix 1976)

soit une augmentation de 21 % en valeur nominale.

3 - Si l'on tient compte du fait que le coût de la vie a augmenté d'environ 28 % pendant la même période (SMIC passe de 7,12 en AVRIL 75 à 9,114 en Avril 77 soit une augmentation de 28,3 %).

Il est clair que malgré :

a) l'augmentation légale de 6,5 % de nos tarifs à partir du 1.1.77

b) le doublement de nos frais de fonctionnement,

nos tarifs en francs constants sont en fait de $28 - 21 = 7$ % inférieurs à ceux de 1975.

4 - De plus, ces tarifs sont compativement très inférieurs aux tarifs pratiqués par d'autres centres de formation linguistique publics ou privés comme en témoigne le tableau ci-dessous constitué à partir des brochures documentaires de ces centres en notre possession (année 1976)

CAVILAN	(Vichy)	120 heures	1 450 F
ADIP	(Lyon)	136 heures	2 090 F
IFG	(Paris)	120 heures	2 100 F
LANOC	(Paris)	120 heures	1 780 F
C.L.A.	(Besançon)	128 heures	1 050 F (particuliers)
			1 500 F (entreprises)
G.A.R.E.L.	(Royan)	128 heures	1 000 F

5 - Pour couvrir les frais de fonctionnement prévus de 3 160 000 F, il nous faudrait réaliser :

$$\frac{3\ 160\ 000}{8,32} = \cancel{377} = 380\ 000 \text{ heures stagiaires}$$

6 - Or, notre capacité maximale d'accueil est de 320 stagiaires pendant 40 semaines effectives de cours et à raison de 28 h par semaine en moyenne (30 ou 32 en Langue Vivante Etrangère, 25 en Français) soit de :

$$320 \times 40 \times 28 = 358\ 400 \text{ heures stagiaires.}$$

7 - Donc, en fonctionnant avec un coefficient de remplissage de 100 %, il nous manquerait encore plus de 20 000 heures de formation pour couvrir nos frais de fonctionnement, soit près de 160 000 F;

Il propose :

1 - de majorer de 8 % environ, à partir du 26.09.77 les tarifs de nos cours de Langue Vivante Etrangère, pour les porter de

1 065 F à 1 150 F pour 128 heures.

2 - de conserver le tarif de base de nos cours de français pour étrangers mais d'en diminuer la dégressivité de la façon suivante :

Durée	4 sem.	6 sem.	10 sem.	16 sem.	32 sem.
Tarif actuel	960	1 135	1 900	2 560	5 115
Tarif souhaité	960	1 440	2 400	3 360	5 920

à partir de la 10ème semaine de cours continus : 160 F par semaine supplémentaire.

3 - de majorer le tarif de base de nos cours de français pour étrangers boursiers du gouvernement français de 980 F à 1 080 F par trimestre (300 heures) à partir du 26.09.77.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 15 JUIN 1977,

DECIDE :

- de fixer comme suit les nouveaux tarifs du C.A.R.E.L. applicables aux stages qui auront lieu à compter du 26 SEPTEMBRE 1977.

Pour mémoire
Ancien tarif

Nouveau tarif
à compter du
26.09.1977

STAGES FRANCAIS

<u>4 semaines</u>	960 F (y compris 120 F de droit d'inscription)	960 F (y compris 120 F de droit d'inscription)
<u>6 semaines</u>	1 135 F (y compris 120 F de droit d'inscription)	1 140 F (y compris 120 F de droit d'inscription)
<u>10 semaines</u>	1 900 F (y compris 120 F de droit d'inscription)	2 400 F (y compris 120 F de droit d'inscription)
<u>Par semaine au-delà de la dixième semaine</u>	160 F	160 F
<u>Programme semestriel</u>	2 560 F (y compris 120 F de droit d'inscription)	3 360 F (y compris 120 F de droit d'inscription)
<u>Programme annuel</u>	5 115 F (y compris 120 F de droit d'inscription)	5 920 F (y compris 120 F de droit d'inscription)
<u>Boursiers</u>	980 F	1 080 F

STAGES LANGUES ETRANGERES (anglais, allemand, arabe, espagnol, chinois)

Stage de 4 semaines 128 heures

- acompte	300 F (1)	300 F (1)
- solde au stage	<u>765 F</u>	<u>850 F</u>
	1065 F	1150 F

Stage Pâques (Classes terminales)

- stage	373 F	400 F
---------	-------	-------

Stage d'été (Adolescents)

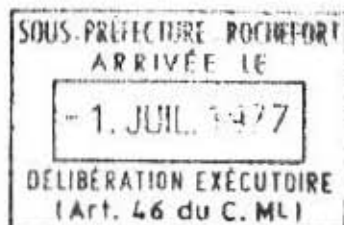
- stage de 3 semaines	575 F	620 F
- stage de 4 semaines	770 F	830 F

Cours du soir

- acompte	500 F	-
- solde au stage	<u>565 F</u>	-
	1065 F	

(1) pour les stages effectués en collaboration avec le Collège de NEWPORT, cet acompte est versé à ce dernier établissement .

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. les Membres présents



Le Maire,

Guy TETARD.

1977-

CENTRE AUDIO-VISUEL DE ROYAN POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES - SECTION DE PERSONNEL

Articles	Libellés	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Maire	Votes du Conseil Municipal	
	DEPENSES	1 970 000,00	3 160 000,00	3 160 000,00	
	DEPENSES DIRECTES				
600	- Produits pharmaceutiques	50,00	50,00	50,00	
602	- Frais d'habillement	-	750,00	750,00	
603	- Carburants	500,00	700,00	700,00	
604	- Combustibles	3 000,00	-	-	
605	- Produits d'entretien ménager	5 000,00	11 000,00	11 000,00	
608	- Fournitures de bureau	20 000,00	24 000,00	24 000,00	
609	- Autres fournitures	70 000,00	70 000,00	70 000,00	
610	- Rémunération personnel permanent	450 000,00	500 000,00	500 000,00	
611	- Rémunération personnel temporaire	550 000,00	900 000,00	900 000,00	
615	- Rémunérations diverses	51 600,00	63 000,00	63 000,00	
618	- Charges sociales	230 000,00	330 000,00	330 000,00	
621	- Impôts fonciers	-	-	600,00	Ind
623	- Taxe sur véhicules	50,00	100,00	100,00	Men
6304	- Loyer pour matériel	20 000,00	20 000,00	20 000,00	Dip
6312	- Entretien de bâtiments	5 000,00	5 000,00	5 000,00	13 7
6314	- Entretien de matériel	4 000,00	5 000,00	5 000,00	Age
6315	- Entretien de véhicules	800,00	1 000,00	1 000,00	5
633	- Acquisition de petit matériel	10 000,00	10 000,00	10 000,00	à c
634	- Electricité, eau, gaz	45 000,00	80 000,00	80 000,00	1er
638	- Primes d'assurances	700,00	8 000,00	8 000,00	
6405	- Cotisations	1 000,00	3 000,00	3 000,00	
641	- Remboursement de frais à d'autres collectivités	-	2 000,00	2 000,00	
6436	- Frais d'hébergement et divers remboursables	10 000,00	5 000,00	5 000,00	
6455	- Frais de transport	8 000,00	6 000,00	6 000,00	
660	- Frais d'accueil des stagiaires	3 500,00	6 000,00	6 000,00	
661	- Frais de déplacement du personnel	15 000,00	6 000,00	6 000,00	
661	- Impressions, reliures et publicité	35 000,00	40 000,00	40 000,00	
663	- Documentation générale	10 000,00	10 000,00	10 000,00	
664	- Frais de P.T.T.	45 000,00	50 000,00	50 000,00	
669	- Dépenses imprévues	14 495,00	223 351,00	223 351,00	
671	- Intérêts des emprunts	290 391,00	362 930,00	362 930,00	
672	- Frais divers sur emprunts	805,00	805,00	805,00	
690	- Remboursements de trop perçu	10 000,00	40 000,00	40 000,00	
699	- Charges exceptionnelles	250,00	250,00	250,00	
826	- Charges sur exercices antérieurs	5 000,00	-	-	
8280	- Titres annulés	500,00	500,00	500,00	
831	- Prélèvement pour dépenses extraordinaires (pour ordre)	55 359,00	374 964,00	374 964,00	
	RECETTES	1 970 000,00	3 160 000,00	3 160 000,00	
709	- Droits de stages	1 960 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00	
7339	- Recouvrement de frais d'hébergement et divers	10 000,00	5 000,00	5 000,00	
7336	- Recouvrement de frais de P.T.T.	-	5 000,00	5 000,00	

Articles	Libellés	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Département	Votes du Conseil Municipal
	DEPENSES	302 570,00	1 122 175,00	1 122 175,00
	Remboursements d'emprunts			
1630	- Caisse des Dépôts et Consignations (Prêts MINJOZ)	45 008,00	48 933,00	48 933,00
1661	- Banques	-	14 885,00	14 885,00
167	- Organismes d'assurance	7 562,00	8 357,00	8 357,00
2142-0	- Acquisition de matériel et mobilier	50 000,00	350 000,00	350 000,00
2142-1	- Provision pour remplacement des laboratoires et du matériel audio-visuel	-	300 000,00	300 000,00
2147-2	- Acquisition de laboratoires	-	400 000,00	400 000,00
232	- Construction du nouveau bâtiment	200 000,00		
	RECETTES	302 570,00	1 122 175,00	1 122 175,00
1053	- Subvention en annuité du Département pour construction du nouveau bâtiment	47 211,00	47 211,00	47 211,00
115	- Prélèvement sur recettes ordinaires (pour ordre)	55 359,00	374 964,00	374 964,00
16	- Emprunt pour construction du nouveau bâtiment	200 000,00	-	-
16	- Emprunt pour acquisition des laboratoires et de matériel audio-visuel lourd	-	700 000,00	700 000,00

BUDGET 1975 - C.A.R.E.L. - SECTION D'INVESTISSEMENT

Articles	Libellés	Pour mémoire Budget précédent	Prévisions 75	
	DEPENSES.....	120 118,85	2 200 000	
2142-0	Acquisition de matériel et mobilier	80 118,85	500 000	(dont 3 la ratoires) -50000 Acqu sition mat riel
2142-1	Provision pour remplacement des laboratoires	40 000,00	-	
2302	Construction d'un nouveau bâtiment	-	1 700 000	
	RECETTES.....	120 118,85	2 200 000	
060	Excédent extraordinaire reporté	118,85		
11	Prélèvement sur recettes ordinaires (pour ordre)	120 000	50 000	
16	Emprunt pour construction du nouveau bâtiment	-	1 700 000	
16	Emprunt pour acquisition de trois laboratoires	-	450 000	

BUDGET 1975 - C.A.R.E.L. - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Articles	Libellés	Pour mémoire Budget précédent	Prévisions 75	
	DEPENSES	1 288 013,64	1 460 000	
600	Produits pharmaceutiques	50	50	
603	Carburants	300	500	
604	Combustibles	10 000	12 000	
605	Produits d'entretien ménager	3 500	4 000	
608	Fournitures de bureau	22 000	20 000	
609	Autres fournitures	60 000	60 000	
610	Rémunération personnel permanent	230 000	270 000	
611	Rémunération personnel temporaire	410 000	500 000	
615	Rémunérations diverses	21 840	25 200	
618	Charges sociales	130 000	150 000	
623	Taxe sur véhicules	60	60	
6304	Loyer pour matériel	20 000	15 000	
6312	Entretien de bâtiments	5 000	5 000	
6314	Entretien de matériel	4 000	4 000	
6315	Entretien de véhicules	200	500	
633	Acquisition de petit matériel	7 000	7 000	
634	Electricité, eau, gaz	5 000	6 000	
638	Prime d'assurances	1 000	1 000	
6405	Cotisations	200	200	
6436	Frais d'hébergement & divers remboursables	40 000	20 000	
6455	Frais de transport	5 000	6 000	
660	Frais d'accueil des stagiaires	4 000	3 000	
661	Frais de déplacement du personnel	9 000	9 000	
662	Impressions reliures & publicité	30 000	35 000	
663	Documentation générale	6 000	10 000	
664	Frais de P.T.T.	25 000	30 000	
669	Dépenses imprévues	6 488,64	109 040	
671	Interêts sur emprunts	101 200	101 200	
672	Frais divers sur emprunts	805	-	
690	Remboursements de trop perçu	5 000	1 000	
699	Charges exceptionnelles	250	250	
826	Charges sur exercices antérieurs	5 000	5 000	
831	Prélèvement sur dépenses extraordinaires (pour ordre)	120 000	50 000	
	Admissions en non valeurs	120	-	
	RECETTES.....	1 288 013,64	1 460 000	
709	Droits de stages	1 152 000	1 440 000	
7339	Recouvrement de frais d'hébergement et divers	40 000	20 000	
820	Excédent ordinaire reporté	96 013,64	-	

Indemnités Mensuelles
Directeur 1 600
Ag.Cpte. : 500
à compte du 1/1/75

pour prise en charge annuité emprunt
1 036 000 F